L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1878.

Plateforme Démocratique.

1. Que le parti démocrate-conservateur de l'Union et de la Louisiane, réuni en convention, reconnaît toutes les engagements contenus dans la plateforme du parti de juillet 1876 et particulièrement ce qui suit :

Nous engageons, par la présente, notre parti à l'accomplissement de toutes les obligations légales, émises par l'Etat de la Louisiane; et nous nous engageons à tourner non plus énergiques efforts dans la direction de la réforme et d'une administration économique du gouvernement et spécialement pour l'abolition des places lucrtives; la réduction des droits et salaires ministériels au point de n'en plus faire qu'une rémunération équitable et la réduction des taxes à la dernière limite possible avec les dépenses nécessaires du gouvernement; le maintien de la foi publique et la restriction du patronage dangereux de l'Exécutif d'Etat.

2. Résolu que l'intérêt des classes industrielles produisant la richesse est un intérêt suprême pour le peuple des Etats-Unis. Ceux dont le travail et l'esprit d'entreprise produisent la richesse doivent être aimés d'en haut.

Notre plus chaude sympathie est acquise aux classes laborieuses qui ont été mises hors d'emploi par la politique financière ruineuse et une législation injuste du parti républicain, et nous engageons le parti démocrate en renversant de cette politique et à la restauration de leurs droits.

3. Que Francis T. Nicholls, par la manière habile et grave avec laquelle il a traité les nombreuses questions délicates surgissant du sanglant du parti en 1876 et ayant eu pour résultat l'établissement du gouvernement du peuple en Louisiane, mérite la reconnaissance de tous les Louisianais; que en agissant en justice et en modération dans l'administration des grands intérêts de l'Etat, il a démontré avec les principes énoncés par lui en acceptant la nomination et lui avait valu le respect de tous comme gouverneur de tout le peuple de la Louisiane, et lui donnent droit à l'appel de tous ceux qui aiment un bon gouvernement.

4. Que nous nous rappelons avec reconnaissance les efforts héroïques et patriotiques du Gén. F. W. Ogden et des soldats-citoyens de la Louisiane sous lui dans l'établissement et le soutien du gouvernement du peuple dans cet Etat;

5. Que le vote de la Louisiane aux élections de 1876 a été donné à Samuel J. Tilden pour le présidence et à Thomas A. Hendricks pour la vice-présidence, une majorité de plus de 9000 voix, et qu'il a été frauduleusement compté pour Rutherd B. Hayes et William A. Wheeler, sous le prétexte que le résultat avait été obtenu par l'intimidation et l'assassinat, et que le défaut du parti républicain de produire des témoins pour soutenir ces charges, quand il a été invité à le faire par le comité Potter, est une confession de son impuissance à soutenir ses allégations et de la fausseté des accusations elles-mêmes, et que le résultat de l'enquête du dit comité est une preuve affirmative que ces charges et ces allégations étaient dépourvues de fondement.

6. Que la récente admission de W. P. Kellogg comme sénateur de cet Etat a été un abus de parti pour un but éphémère de parti et une violation de la Constitution qui nomme à chaque Etat deux sénateurs; que longtemps avant l'admission de Kellogg il avait été établi d'une manière concluante que l'assemblé générale de Nicholls était la véritable et la seule législature de la Louisiane; que dans l'opinion de cette convention, le Sénat des Etat-Unis n'était pas compétent, par une reconnaissance posthume, à galvaniser une autre assemblée dont l'existence n'a pas laissé de trace dans les livres de Statuts de l'Etat et qui n'a jamais dûment reçu et été reconnue nulle part et qu'en vue du caractère sans précédent de cette affaire, une révision est due par le Sénat à la justice.

7. Que nous regardons avec un sérieux mécontentement l'indifférence et l'opposition des membres du Congrès national à un système d'améliorations intérieures, pour restaurer la prospérité des Etats du Sud et du Sud-Ouest, et nous mettons auprès de nos sénateurs et représentants pour qu'ils réunissent leurs efforts afin d'obtenir l'assistance du gouvernement national en faveur du chemin du Pacifique et Texas, et en faveur d'un système de levées de nature à protéger les terres d'alluvion de la Vallée du Mississippi contre les inondations, et en faveur d'une navigation du Rio Grande, les besoins du commerce, ces mesures ayant un caractère national et en dehors du contrôle des gouvernements d'Etat.

8. Que nous endosons cordialement le mémoire de la chambre de commerce de la Nile-Orléans au Congrès en faveur d'une ligne de steamers avec le Brésil, engagent nos représentants au Congrès à faire valoir pour la dite ligne le contrat de la malle par la Nile-Orléans, avec la subvention qui a été demandée afin de faciliter l'ouverture de ce commerce d'une si grande importance pour l'Ouest et pour le Sud.

9. Résolu que la démocratie de la Louisiane demande que le système de banque nationale soit aboli et que les billets des banques nationales soient retirés et qu'à leur place le gouvernement des Etats-Unis émette un montant égal en billets du Trésor communément appelés greenbacks, et demande en même temps le rappel sans condition des lois imposant une taxe sur la circulation des banques d'Etat.

10. Résolu que Nous demandons aussi le rappel immédiat et sans condition de l'acte de reprise et nous sommes inaltérablement opposés à la politique ruineuse poursuivie par le parti républicain, par laquelle le volume de la circulation a été réduit de beaucoup au dessous des besoins commerciaux du pays, et par laquelle aussi les faillites, la baisse des affaires, la rareté du travail ont eu lieu et les gages du pauvre ont été réduits; que c'est l'opinion de cette convention que tous les bons et obligations du gouvernement national doivent être payés en billets du Trésor des Etats-Unis, excepté quand il en a été disposé autrement dans la loi originale sous laquelle ils ont été émis; nous demandons en outre le rappel de toutes les lois passées subséquemment à la loi originale créant la dette publique, par laquelle les obligations du contrat ont été rendues plus onéreuses.

11. Résolu que dans le jugement de cette convention la législature de cet Etat devrait dans sa prochaine session pourvoir à l'appel et à la réunion d'une convention le plus tôt possible, pour faire et établir une nouvelle constitution pour l'Etat de la Louisiane.

12. Résolu qu'en favorisant la convocation d'une convention constitutionnelle on ne se propose pas de remplacer les officiers actuellement en fonction dans le gouvernement d'Etat.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de pesée indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Gandur (Bélouchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies et établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cashemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies pourront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres non destinées dont l'énumération précède.

Un décret est également ordonnée à partir du 1er mai prochain.

Aux départements d'incendie de l'Union et à toutes autres organisations charitables de même but.

L'ASSOCIATION Centrale des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, plus de pouvoir, fondée en fondation qui date d'un demi-siècle, se trouve obligée de faire appel à la charité publique.

A vous nos deux mille chefs, membres actifs et actifs, et leurs familles, les deux cent soixante-huit veuves; leurs deux cent soixante-quinze orphelins, parmi lesquels d'un grand nombre, l'hospitalité de la ville de payer le département; avec une caisse épuisée, en vue de l'épidémie qui sévit avec tant de rigueur, notre Association se trouve impuissante à donner les secours nécessaires à ceux qui souffrent de maladies ou de misère.

L'Association fait donc appel, au nom de l'humanité, à toutes les associations de même genre dans tous les Etats de l'Union, pour le secours qu'elles pourraient dans leurs moyens leur faire parvenir.

I. N. MARKS,
1er sept— Président.

L'UNION FRANÇAISE.

Appel au Cœur de l'Ecoute.

L'épidémie nous enveloppe de tous côtés; elle s'étend malheureusement à toutes les parties de la ville et à tous les éléments de la population. Le nombre des malades, parmi parmi les classes pauvres, a pris des proportions incalculables, et la misère vient s'ajouter à la maladie. Il est utile, il est nécessaire de multiplier les moyens de venir en aide à ceux qui souffrent et qui manquent de soins; il est également urgent de secourir leurs familles nécessiteuses.

Le Comité de l'Union Française a pour mission d'organiser des secours en faveur des victimes de la fièvre atteinte par l'épidémie, et de joindre ainsi ses efforts à ceux de cette admirable Association Howard et des autres institutions charitables.

Pour le seconder dans sa tâche, il fait appel aux médecins, aux pharmaciens et à toutes les personnes qui voudraient concourir, à un titre quelconque, à l'œuvre qu'il entreprend.

Il fait également appel aux sociétés françaises des autres villes et à tous les Français des Etats-Unis, opérant que le cri de détresse, au milieu de la calamité qui nous frappe, ne restera pas sans écho.

Pour le comité,

F. TUJAGUE,
Secrétaire-Trésorier.

L'UNION FRANÇAISE.

En présence de l'épidémie qui règne parmi nous et des nombreuses et profondes misères qu'elle fait naître, l'Union Française a résolu de former un comité de secours dans le but :

1° De venir en aide, par des soins et autrement, aux Français nécessiteux, frappés par l'épidémie et n'appartenant à aucune société de secours;

2° De soulager, dans la mesure de ses ressources, les infortunes créées, dans les familles indigentes de nos compatriotes, par la mort de leurs soutiens.

Dans ce but, le comité est autorisé à recevoir des souscriptions et à faire appel à tous ceux qui délibéreraient concourir, par leurs services personnels ou des contributions d'argent, au soulagement de ces misères.

Sont nommés membres du comité, avec pouvoir de recueillir des souscriptions :

Président Honoraire,
M. LEON BELLAGUET,
Gérant du Consulat de France.
Président, M. EDGARD LARUE,
Président de l'Union Française, No 8 Gallier's Court.
Secrétaire-Correspondant, M. F. TUJAGUE,
et Trésorier, 111 rue de Chartres.
M. F. JAUBERT, Vice-Président de l'Union Française, No. 22 rue de Chartres.
M. A. WALZ, Vice-Président de l'Union Française, No 26 rue Conti.
M. A. GUILLEMET, Sect. de la Chambre Syndicale Consultative du Commerce Français, No. 57 rue Dauphine.
M. A. MAILHES, Vice-Président de la Société des Bouchers, coin des rues Poydras et Dryades.
M. P. ROQUES, Président de la Société des Garçons de Salle, coin Conti et Bourbon.
M. A. DOUSSAN, 46 rue de Chartres.
M. E. EMRARD, Président de la Société Alsacienne et Lorraine, 46 Exchange-Alley.
M. J. ARGLADE, coin Conti et Bourbon.
M. G. E. MASTRAI, coin Conti et Passage de la Bourse.
M. M. LEBLOND, 101 rue Bourbon.
M. H. SALOMON, Secrétaire-Trésorier de l'Union Française, au siège de la société rue St-Louis.

L'UNION FRANÇAISE.

Le Comité de Secours ayant complété son organisation, fonctionnera dès à présent. Les demandes de secours peuvent être adressées à tous les membres du comité, ainsi qu'à MM.

Léon Médal, 93, rue Vieille-Levée;
Chagnard, même adresse:
Joseph David, 32, rue Vieille-Levée,
près Donaine;
J. Anglade, coin Bourbon et Conti.

Ces messieurs sont plus spécialement chargés des ordres pour les médecins, les pharmaciens et les garde-malades.

Pour le comité,

F. TUJAGUE,
Secrétaire-Trésorier.

Société Allemande de Secours.—M. Jacob Hassinger, président de la Société allemande de secours a désigné les comités suivants :

Premier ward—George Auer, Ad. Leidentheimer, J. Merzweiler;
Second ward—C. H. Schenck, J. Weingart, John F. Moller;
Troisième ward—W. H. Littman, M. Vonderbank, A. Shelley, P. Wunder, Ph. Kreutz, G. Danner.
Quatrième ward—Hy. Oertling, H. Heidenheim, H. Rathjens, L. Zirkenbach, C. Huener, Hy. Rauschenbach, H. Heidenrann;
Cinquième ward — Ed. Wirth, F. Schmidt, J. Schalck;
Sixième ward—Joseph Brandner, R. F. Theurer, Richard Protcher, E. Pragst;
Septième ward—Rev. O. Koelle, C. Lochbrunner, J. Jacobs;
Huitième ward—F. Beling, Jacob Wappler, C. F. Seeman;
Neuvième ward—E. A. Rosenfeld, Hon. J. E. Rengstorff, John Ueber, H. Mueller;
Dixième ward—Frank Lauer, Casimir Mueller, Andrew Kreutz, Robert Meyer;
Onzième ward—Maximilian Hermann P. J. Kraemer, C. Assenheimer, C. Kuemmel;
Sixième district—C. A. Miller, Chas. F. Buck;
Septième district—H. Tebbe, Henry Juergans.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier collé; rédigés avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, par la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, G. CARRERE,
MERCIER, S. MARXIN, D. M. P.,
FÉLIX LABRY, ALFRED MERCIER,
RAOUL D'ORTHOULAN.

L.S.L.
UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
PAS DE DESCONTE!
Pas d'ajournement!
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—PERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 8 OCT., 1878.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 8 OCT. 1878.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots à	1,000,	5,000
20 Lots à	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui sera gagné le lot de $5,000, soit 900
1,857 Lots se montant à $110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Sudbrouer au Lock Box 600
New Orleans Post Office.
Transmettre l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de la
LOTERIE
8 OCT. 1878.
AURA LIEU
—SOIT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans toute les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes gratifications sont octroyées et des bons, intelligemment, encouragent les dévoués qui doivent être adressés à
M. A. DAUPHIN,
Président,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Toute lettre sans réponse sera ignorée comme fausse.

INSTITUTION.
Columbian Educational et Kindergarten Institute.
Ouverte de l'Exposition entre Magnolia et Marigny.
Au-delà des stations d'ALGIER. Nouvelle-Orléans sous la direction de Mlle E. Fitzgerald. Ouverture le 9 septembre 1878.
CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un centre complet tant en anglais qu'en français depuis les commencements et Kindergarten jusqu'aux plus élevées, tient en tête de même de l'allemand et des autres langues.
Le bon ton local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les bâtisses sont spacieuses et aérées et convienment parfaitement aux besoins d'un externat, et d'un pensionnat; les appartements étant élégant et distribués d'une façon confortable; la cour et les galeries sont vastes et suffisent amplement aux jeunes et à l'exercice des enfants.
L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière; on consacre beaucoup de temps à l'élever et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.
Conditions modérées. 10 sept

Université de l'Etat de la Louisiane
—ET—
Collége agricole et mécanique.
BATON-ROUGE, Louisiane.
ORGANISATION MILITAIRE.
LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.
DÉPENSES.
Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; menus 50 cts; soins de médecin, $1; total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, ou payés trimestriellement d'avance dans cette proportion; l'élève ne fait qu'une partie de la session.
Les dépenses diverses des jeunes gens sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et cravattes, $50; livres et fournitures, $10; médecine, $2; coiffure et accidents, $8; total, $65, payables $40 à l'entrée au collége et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.
Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.
Les élèves peuvent entrer au collége en sortir, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collége.
Ils peuvent prendre pension à Béton-Rouge au prix demandé par l'Université.
L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.
Exercices militaires.—Les élèves sont sous obligatoires. Les élèves doivent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Béton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Béton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.
Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique en présence. Le dimanche, les élèves de confession entre les exercices religieux dans les églises de Béton Rouge que leurs parents auront désignées.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser
D. F. BOYD Président.
18 jull—3m

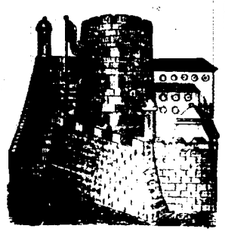
Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
96.....RUE CONTI.....96
Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sûr que l'on ait découvert jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage médicinal, ont un excellent effet sur les fièvres et sur le système digestif; ce est aussi un dépuratif excellent.
Il n'a de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son affirmation les certificats de la Faculté médicale de la Louisiane. Il guérit et prévient les fièvres en général, et autres maladies intérieures; il combat aussi la dyspepsie, le névralgie, ainsi que les maladies du système causées par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les cas de fièvres, et les mauvaises fièvres bilieuses. Ce Bitters est spécialement destiné à l'usage des familles.
N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la leur représentée plus haut, et cachetées au cachet rouge avec les initiales A. W.
PROCURATIONS, PASSEPORTS
E. A. PEYROUX
— NOTAIRE —
89.....Passage de la Bourse.....89
Entre Conti et Bienville,
Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les traductions à meilleur marché que le Consul. 27sept—1am
AUX DAMES!
Confections toile des meilleurs goûts,
Détaillées aux prix de gros.
Confection de deux pièces, $2,50; confection de trois pièces, $3,00; expédiées par le courrier, franc de port. Unique plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à moins frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers; ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en liseré blanc. Le buste de 28 à 42 pouces; faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à un cadeau; ceux qui ont un nouveau client sont de Poster à dresser toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
172 & 268 E. Madison St. Chicago
22juin—

AVIS IMPORTANT.
Avez-vous à souffrir des rats et des souris? Chacun répond: OUI!
Le Blé empoisonné de Mitchell,
découverte récente, est la seule chose qui vous en délivrera.
C'est tout simplement des grains de blé entiers qui empoisonnent les rats, les souris et les autres vermines, qui les tue et les extermine.
Il suffit d'en laisser une seule fois pour être convaincu de l'efficacité du nouveau poison. Le prix n'en est que de 25 cents. On le trouvera chez les principaux pharmaciens. Le principe dépôt des Etats-Unis est chez
M. T. Creamer & Co.,
fabricants et chimistes, au No. 94 de la rue Tchoupitoulas, et au magasin de FINLAY & THOMPSON, No. 35 de la rue des Magasins.
30 juin—3m. Mer VD.

H. CASSIDY & Co.
(Maison doublée en 1826.)
Au No 95 de la rue du Camp,
Nile-Orléans.
Vulliers et agents de vente de ducks en coton, marchands en gros et en détail, de
Marine unies et fantaisie, à rabais, pour toutes, Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Draperies américaines, étrangères et fantaisie, Matelas, Paillasses, toutes couleurs, bas prix de fabrique.
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, dits à "groceries" aux prix du Nord.
26 mars—6m.

Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 23 Sept. 1878.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire et elles sont mentionnées.

Ayrot Louis, Lemaire Raymond,
Adde Guiseppe, Marbeil Francois,
Barbaini Vincenzo, Marzano La Magna,
Boelli S. Francesco, Mano Giovanna,
Bringert Pasquale, Mancuso Francesco,
Brola Jean, Marin François,
Carpi Michele, Malbuck François,
Crisci Antonio, Nen Ulysse,
Cerch Sebastian, Oliier Jacques,
Cerchio Giovanni, Palmesano Giovanni,
Clement Charles, Rizzo Vincenzo,
Dandoro Antoine, Reyes J. Ely Garcia,
Da Salvador Guiseppe, Ricci Jean,
Favrera Vincenzo, Scalzi Antonino,
Fernandelle Michele, Sagonago Michele,
Grillot Charles, Sèbe Lacies (culinaire)
Gonzales Rafael C., Tarinelli Giovanni,
Hirlart Emile, Tuana Salvatore,
Hercule Bernard, Thebault Joseph,
Longchesne (ou Marie, Tarinelli Jean.
Tuana Guiseppe.

LISTE DES DAMES.

Bonito Paul Madame,
Bonito Gaeyle Signora,
De Antoni Margherita Signora,
Dubuisson M. V. Mademoiselle,
Gaeta Marietta Signora,
Marchand Rubin Madame,
Pulsona Graziatta,
Pulsona Filomena Signora,
Pulsona Rosina,
Franchini Catarina Signora.
A. S. RADGER,
Maître de Poste.

Lieux d'enregistrement.

LES lieux d'enregistrement pour les districts de la Nouvelle-Orléans, ont été déterminés comme suit: Le bureau d'enregistrement pour les Wards de la Nouvelle-Orléans, à savoir:

1er	Frondisi et No 182, rue Annonciation, entre Tricpichore et Robin, le 3e suivant
2e	No 244 rue Chartres, entre Dauphine et Burgundy.
3e	No 4 rue Perdido, coin St-Charles.
4e	Rue des Remparts, coin Conti.
5e	Rue des Remparts, coin Ste Anne.
6e	No 120 rue Hôpital, près Bourgogne.
7e	Coin Lapeyrouse et Claiborne.
8e	Coin Grande Hommes et Poète.
9e	Coin Grande-Hommes et Elmire.
10e	Coin Ste-Marie et St-Charles.
11e	Au coin des rues Washington et Camp.
12e	Au coin de l'Avenue St. Charles et de la rue Bactis, du 26 au 29 octobre.
	Au coin des rues Tchoupitoulas et Avenue Louisiana, du 30 septembre au 5 octobre inclusivement.
	Au coin de la rue Tchoupitoulas et l'Avenue Louisiana, du 7 octobre au 12 octobre inclusivement.
	Au coin de l'Avenue Louisiana et de la rue Magazine, du 14 octobre au 21 octobre inclusivement.
13e	Coin Hard-Ouest de la rue Magazine et Berlioux.
14e	Rue Magazine, entre l'Avenue Foisom et Octavie.
15e	A la Maison de Cour d'Algar.
16e	Maison de Cour.
17e	Coin Seconde et Jefferson.

On appelle l'attention du public sur dernière clause de la section 19 de l'acte No 100, approuvé le 30 avril 1877.
ED. PELSBURY,
30 août—60 j Maire.

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane.
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au 1 Rafraîchissement sur prix de la ville.
8e sept—3m
ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $5,50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et souliers en tous genres faits sur mesures seulement et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que pour ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soignez-vous à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 juin 78—1 an NEW

FABRIQUE DU SUD.
EXTRAITS CONCENTRÉS
—DE—
ATKINSON.
EXTRAITS - - - - - SAVEUR.
POUR LA CUISINE.
Vanille, Citron, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Oiseau, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.
Pourvu que chaque ménagère du Nord, des noticies de ce genre quand nous en avons de bons à son goût!
Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.
La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.
Fabriqués et préparés par
W. T. Creamer & Co.
Chimistes,
Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nile-Orléans, Lne.
A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nile-Orléans, Lne.
Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.
30juin—6m Mer jv
A. BONNET. WM FRANTZ. H. OF
A. BONNET & CIE.,
65.....RUE ROYALE.....65
PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession du assortiment de modèles dans nouvelles et les plus élégantes de chaque spécialité, et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques de mode. Nous sommes certain d'avoir un grand choix avec nos prix réduits.
Les prix des commandes et des réparations de tous genres, sont réduites de 25 cts.
Mme Frank, Opéra et Krohn—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.
Nous prions le président de cette association pour remercier toute la bonne bienveillance pendant cette saison.
1er sept—1 an—DMJ

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.
CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT DE arriver sur le marché de la Nile-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public des Etats-Unis comme étant des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'essayer, c'est se convaincre; il est garanti plaire et satisfaire. Le soumettre, c'est le vendre. Ce fourneau a été reconnu comme étant le plus économique et le plus efficace de tous les prix des autres articles.
JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de plombiches à vapeur, bourseaux de cuisine, et pompes.
90.....rue Barcone.....90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NILE-ORLÉANS, LNE.

F. Gonthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Drap français, de Cashmires, etc.,
VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 153 de la rue Common, entre Carondelet et St. Charles, où il ne gera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans son atelier seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux personnes qui voudront faire l'honneur de leur confiance.
23 nov—1 an

BOIS! BOIS!
De toutes sortes.
REÇU CONSTAMMENT PAR LES STRAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Josephine," mêmes que des bois. En gros et en détail.
CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 275, rue Julia, au Pont Magnolia, au Nouveau Basin, et au coin de la Levée et Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Basin. Bureau principal, rue de la Commune No 154. S'adresser par lettre Lock box 1060.
Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.
Bois de chêne (le meilleur) par corde, $6 50
Bois de frêne, " de " 6 50
Chêne et frêne mêlés de " de " 6 00
Bois de bâtisse, " " 5 00
Bonne livraison et bon mesurage garantie. Tout le monde sera satisfait.
H. CASSIDY J. F. HOGAN.

J. THOMSON & BROS.,
Importateurs et Marchands de
Voitures, Wagons
et matériaux à fabriquer les
CHARRETTES,
Et fabricants de
Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables.
65 & 70 RUE DES REMPARTS
Coin Sud,
Entre Commune et Gravier.
11 août—3m

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE,
H. L. CARRIÈRE, CHAS J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOGNURE ROYALE ET DOUANE
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Ce qui demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de Foie, Pituite, Rhumes, Bronchite, Asthme, Grippe, Laryngite, Aphonie, Asthme, Phthisie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Reins, Rhumatisme, des Hémorrhoïdes, pour le pancrement des glandes.
Ils guérissent et l'on guérit toutes ces maladies et plusieurs autres.
L'EUCALYPTUS BITTERS.
Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Rammel, et depuis que l'attention du monde médicale a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette représentante plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'